



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

24 juin 2015

Nouveau responsable des Établissement de détention avant jugement

(IVS).- Le Conseil d'État a nommé Charles Péquignot en qualité de nouveau responsable des Établissements de détention avant jugement (DAJ) de Brigue, Sion et Martigny, au sein du Service de l'application des peines et mesures du Département de formation et de la sécurité (SAPEM). Il débutera son activité le 1^{er} août 2015, en remplacement de Carole Centofanti, démissionnaire.

Charles Péquignot bénéficie d'une solide expérience professionnelle, que ce soit dans les domaines du social, pénitentiaire ou encore commercial. Il quitte son activité actuelle de responsable de l'entité chablaisienne d'une société coopérative vaudoise active dans le domaine de la réinsertion professionnelle.

Fondateur de l'association la Fontanelle à Mex, il a dirigé cette institution de 1983 à 1993 puis pendant neuf ans les Maisons d'arrêt et de préventive du canton de Vaud. Il dispose donc d'une large expérience du domaine carcéral. Il a ensuite créé un magasin à Aigle qu'il a géré de 2004 à 2013.

Charles Péquignot est originaire de Chenit (VD) et Cologny (GE) et réside actuellement encore à Bex. Domicilié dans la commune de Mex - Saint Maurice pendant plus de 30 ans, il retourne prochainement s'établir en Bas-Valais.

Il est âgé de 60 ans, marié et père de deux enfants adultes.

Personne de contact

**Georges Seewer, chef du Service de l'application des peines et des mesures,
027 606 51 57**

